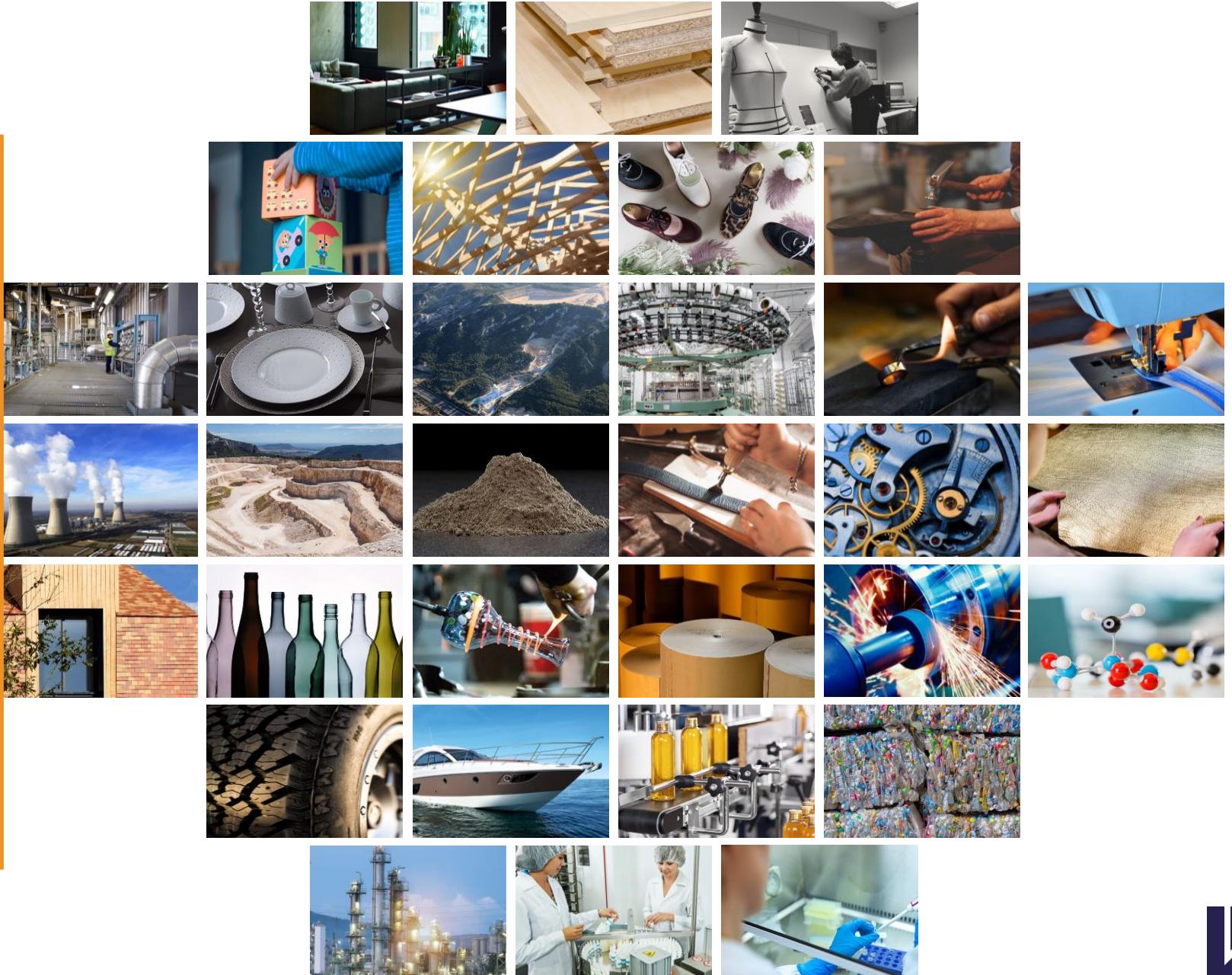




PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES 2020



LE PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES D'OPCO 2i

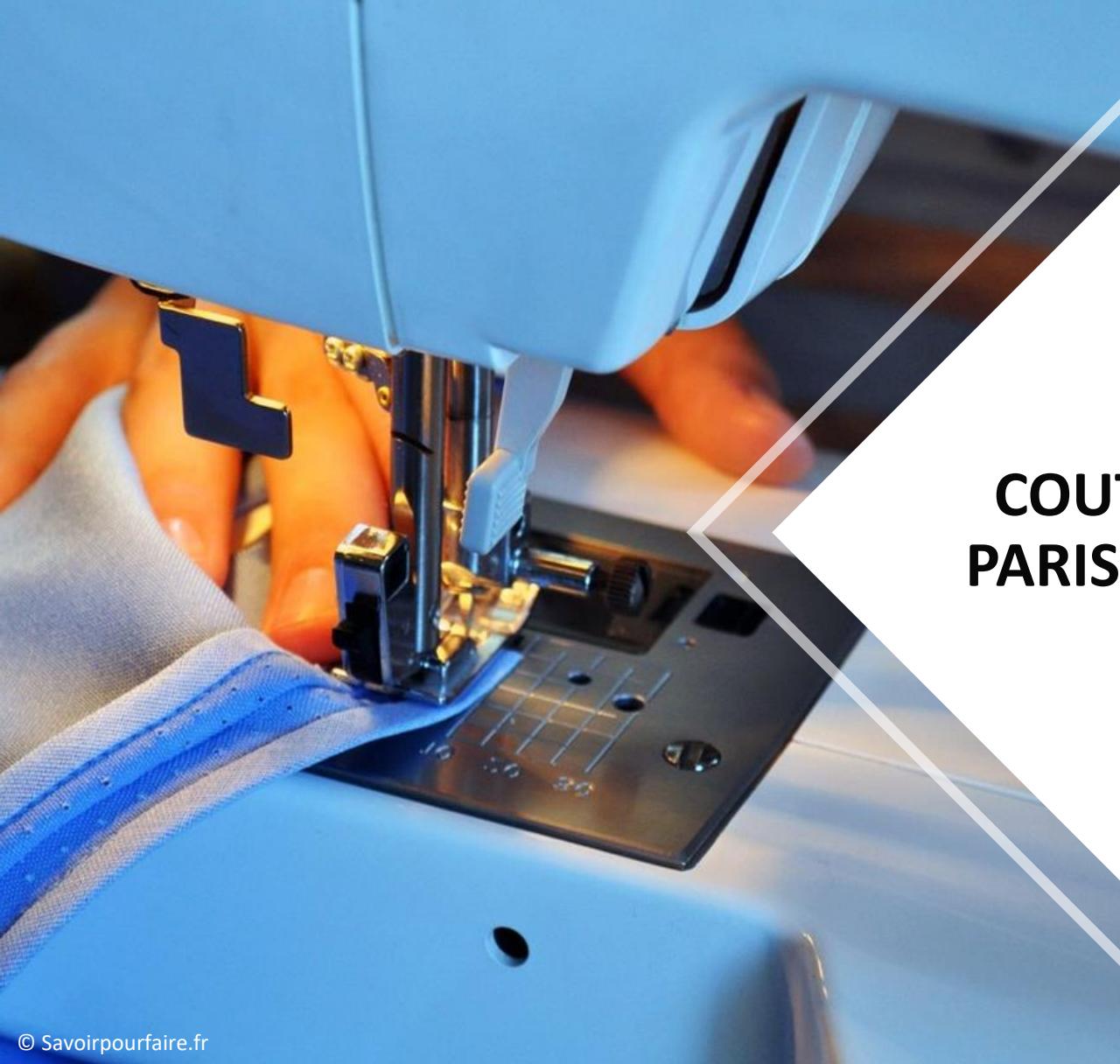


OPCO 2i a pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner les entreprises et les salariés de 32 branches professionnelles de l'industrie en France métropolitaine dans la mise en œuvre de leurs projets compétences, formations et alternance. À cet effet, les partenaires sociaux ont créé l'Observatoire Compétences Industries. Ce dernier a notamment pour mission de réaliser la consolidation des données sur l'emploi et la formation professionnelle de l'ensemble des 32 branches auprès desquelles intervient OPCO 2i.

Ce panorama interindustriel fournit un état des lieux harmonisé sur l'ensemble du périmètre d'OPCO 2i. Chaque panorama de branche présente les mêmes indicateurs, avec les mêmes sources de données, déclinés sur 4 volets.

LES VOLETS D'UN PANORAMA DE BRANCHE :

Économique	Sources :	Alternance	Sources :
<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'entreprises et répartition par taille▪ Nombre d'établissements et répartition géographique▪ Chiffre d'affaires	<ul style="list-style-type: none">- INSEE (DADS, ESANE, REE)- DARES- ACOSS- Table de croisement IDCC/APE- Entretiens avec des experts techniques	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'alternants▪ Répartition des alternants par région▪ Répartition des alternants par taille d'entreprise	<ul style="list-style-type: none">- Données OPCO 2i
Emploi	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de salariés▪ Répartition géographique, par taille d'entreprises, par âge, par famille de métiers, par sexe, CSP et contrat	<ul style="list-style-type: none">▪ Enjeux principaux de la branche dans les années à venir vis-à-vis du contexte et des besoins	<ul style="list-style-type: none">- Entretiens avec des experts techniques- Publications



COUTURE PARISIENNE



© Savoirpourfaire.fr



10 Md€
chiffre d'affaires



330
entreprises



7 800
salariés



379
alternants



PORTRAIT

Les chiffres clés 2018



10 Md€ chiffre d'affaires

- 90% générés par les grands groupes



330 entreprises

- **440** établissements
- **93%** en Île-de-France

2019



7 800 salariés

- **72%** de femmes
- **37%** de cadres

2020



379 alternants

- **268** apprentis
- **111** contrats de professionnalisation

Les activités et secteurs

Historiquement composée des entreprises de Haute Couture, de couture sur mesure, des ateliers de fabrication, de transformation et de retouches de vêtements sur mesure établis en région parisienne, la branche a désormais une portée nationale et accueille la couture artisanale, les métiers de la fourrure, les tailleurs sur mesure et la chemiserie sur mesure.

Elle est constituée de maisons appartenant à des grands groupes : LVMH (Christian Dior Couture, Givenchy, Celine, Patou...), Chanel, Kering (Saint Laurent, Balenciaga...), PUIG (Jean Paul Gaultier, Nina Ricci, Paco Rabanne) mais aussi de maisons créatives comme Jacquemus ou Marine Serre. Elle est par ailleurs composée d'une multitude d'entreprises de taille plus modeste spécialisées dans la couture artisanale.

La grande créativité conjuguée aux savoir-faire exceptionnels détenus par les entreprises de la branche concourent à maintenir Paris en position de capitale internationale de la mode. Les acteurs principaux de la branche mettent tout en œuvre pour préserver ces savoir-faire et assurer leur transmission.



Le périmètre des données statistiques

Les indicateurs de la branche Couture parisienne sont définis à partir des codes IDCC rattachés à la branche : 0303 (région parisienne, ainsi que ses conventions annexées 0418, 0673, 0780), 0233, 0270, 0311, 0572. L'activité de fabrication est réalisée dans les entreprises de codes APE 13.99Z, 14.11Z, 14.13Z, 14.19Z, 14.20Z (fabrication de vêtements) et 74.10Z (design). Afin de prendre en compte l'ensemble des salariés de la branche, ce portrait intègre également certains codes APE de la division 46 (distribution) à proportion de leurs salariés rattachés aux IDCC de la branche. La liste complète des codes APE pris en compte pour le calcul des différents indicateurs de la branche est en annexe.



Les informations clés

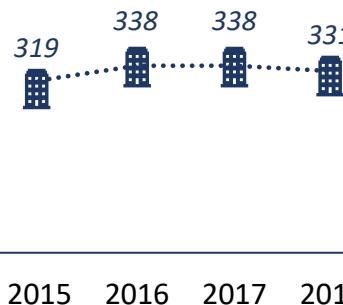
La branche compte **330 entreprises**, en **très grande majorité des TPE** relevant de la couture artisanale. Les maisons de luxe et de mode créative qui représentent une trentaine d'entreprises génèrent l'essentiel du chiffre d'affaires de la branche.

Les entreprises et établissements sont pour la plus grande part situés en **Île-de-France**, dans la région parisienne, **capitale internationale de la mode**.

Le chiffre d'affaires se concentre essentiellement sur du **commerce (73% du CA)**, pour 23% de chiffre d'affaires en fabrication.

330 entreprises

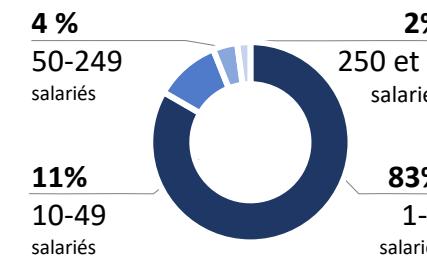
Nombre d'entreprises – REE 2015-18



Le nombre d'entreprises de la branche est plutôt stable ces trois dernières années avec environ 330 entreprises.

83% de TPE

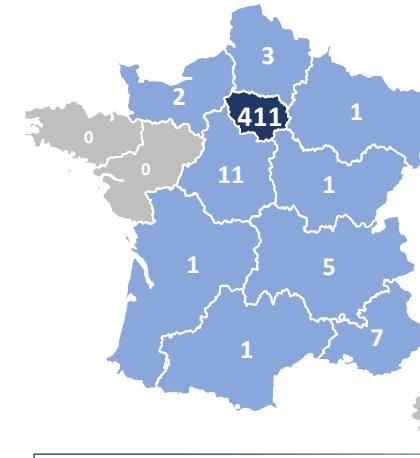
Part des entreprises - REE 2018



Autour des grands groupes et des grandes maisons, la majorité des entreprises de la branche sont des TPE. Celles-ci sont néanmoins, pour la plus grande part, des sous-traitants de ces mêmes groupes.

440 établissements

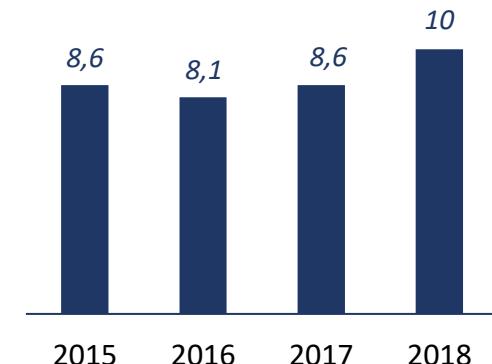
Nombre d'établissements - 2019 (1)



La branche était jusqu'en 2018 limitée à la région parisienne, expliquant que 93% des établissements de la branche se situent encore dans cette région en 2019.

10 Milliards de CA

CA (Md€) – Esane et DSN 2020 (2)



Le chiffre d'affaires est en forte hausse de 2016 à 2018 (+8% par an en moyenne) et a atteint 10 Md€. L'activité est tirée par la forte croissance de la demande mondiale pour les produits de luxe.

(1) Estimation à partir de la répartition des salariés de la branche

(2) Le CA de la branche est calculé en 2020 sur la base SIRETxDCC de la DARES (en excluant Cartier et Chanel parfum beauté) puis reconstitué sur les années antérieures grâce aux tendances de l'Esane



Les informations clés

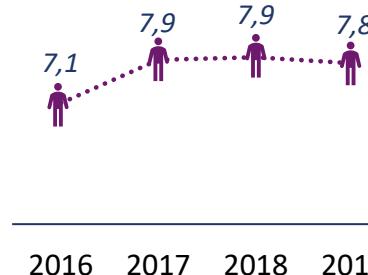
Le nombre de salariés de la branche est stable, autour de 7 800.

L'écrasante majorité des salariés (94%) sont employés en région parisienne, capitale internationale de la mode et de la haute couture.

Les entreprises s'animent autour des principales maisons de luxe donneuses d'ordre.

7 800 salariés

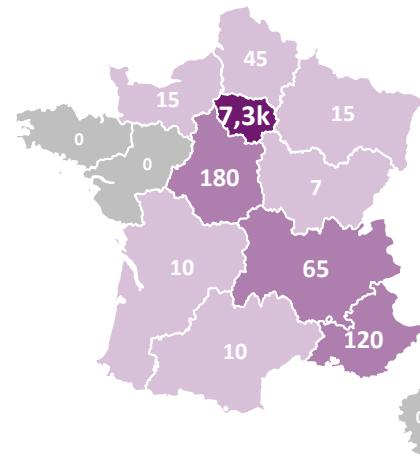
Nb de salariés en milliers – ACOSS



La couture parisienne bénéficie de la croissance de la demande de produits de luxe. Après une croissance de 11% des effectifs en 2017, le nombre de salariés s'est stabilisé autour de 7 800.

94% des effectifs en IDF

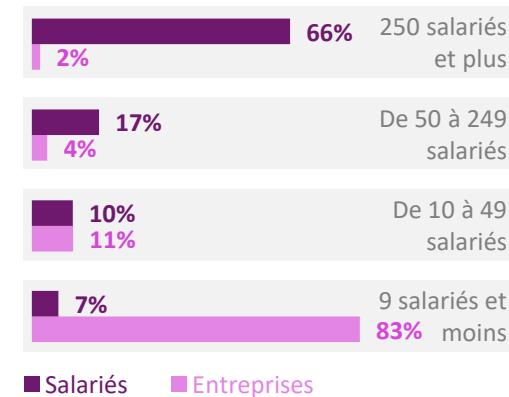
Nb de salariés – ACOSS 2019



Bassin historique de la mode française, au rayonnement international, la région Île-de-France concentre plus de 90% des effectifs de la branche.

7% des effectifs dans les TPE

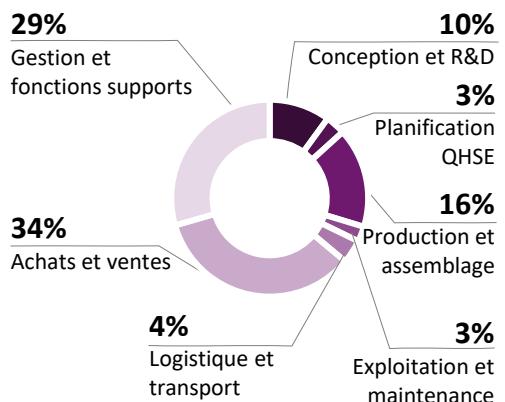
Part des entreprises/salariés – DARES 2017



Bien que le tissu économique soit largement composé de TPE (couture artisanale, tailleurs, etc..), celles-ci n'emploient que 7% des effectifs. La majorité des salariés, 66%, sont employés dans les 7 plus grandes maisons de mode créatives.

34% Achats et Ventes

Part des salariés - DADS 2015



La branche comprend en majorité des vendeurs en boutique. La production (16 %) et la conception (10 %) représentent également une part importante des effectifs.



Les informations clés

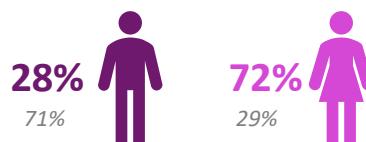
La branche de la couture parisienne est **particulièrement féminisée** avec 72% de femmes, quelle que soit la famille de métier.

La branche reste très attractive : la population de salariés est **la plus jeune de l'interindustrie française**.

Peu de salariés sont des ouvriers, les entreprises emploient **essentiellement des cadres et des employés**.

72 % de Femmes

Part des salariés par sexe – DARES 2017



Moyenne de l'interindustrie

La branche, au même titre que les autres branches composant la SPP ICTML, est particulièrement féminisée avec 72% de femmes.

81% de moins de 50 ans

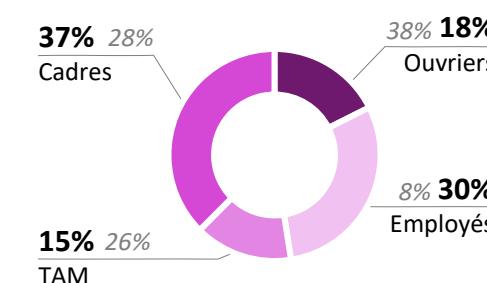
Part des salariés par âge – DARES 2017



La branche est de loin une des plus jeunes de l'interindustrie française avec 34% de moins de 30 ans, et 81% de moins de 50. Les activités de la branche sont attractives du fait de la notoriété et des conditions de travail.

37% de cadres

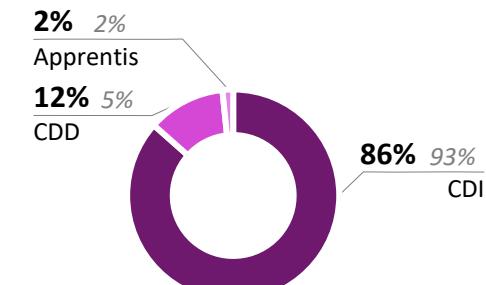
Part des salariés par CSP – DARES 2017



Les salariés de la branche sont majoritairement des cadres : exploitant de magasins, commerciaux, responsables de communication ou de fonctions support. Les entreprises ne produisant que des petites séries, les ouvriers et TAM sont minoritaires.

86% de CDI

Part des salariés par contrat – DARES 2017



Les entreprises de la branche emploient 86% de leurs salariés en CDI, faisant davantage appel aux CDD que la moyenne de l'interindustrie française.



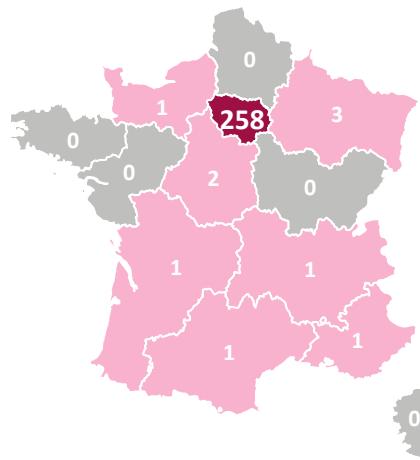
ALTERNANCE

APPRENTISSAGE

268 apprentis au 31/12/2020

96% en Île-de-France

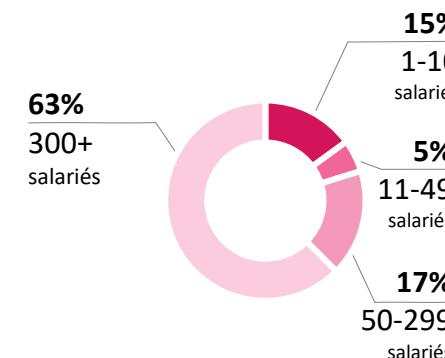
Nb d'apprentis par région – OPCO 2i



Les entreprises de la branche recourent au contrat d'apprentissage dans une proportion de 34 contrats pour 1 000 salariés.

63% dans les 300+ salariés

Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i



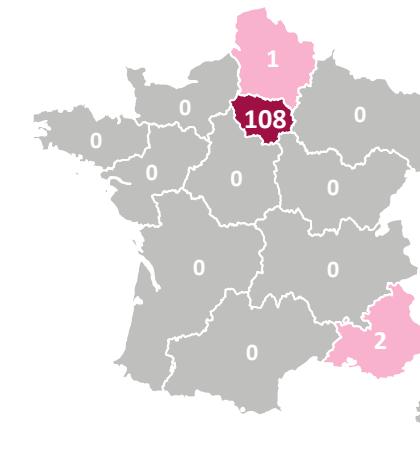
La majorité des salariés en contrat d'apprentissage de la branche sont employés par des entreprises de 300 salariés et plus (63%).

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

111 contrats au 31/12/2020

97% en Île-de-France

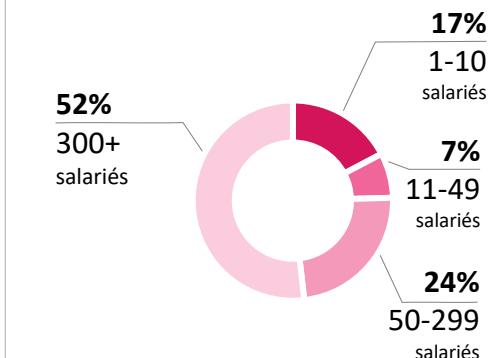
Nb de contrats de pro. par région – OPCO 2i



Les entreprises de la branche recourent au contrat de professionnalisation dans une proportion de 14 contrats pour 1 000 salariés.

52% dans les 300+ salariés

contrats de pro. par taille d'entreprise – OPCO 2i



La majorité des salariés en contrat de professionnalisation de la branche sont employés par des entreprises de 300 salariés et plus (52%).



ENJEUX



Principales problématiques et évolutions du contexte de l'activité de la branche

- Depuis ces 4 dernières années, la **consommation de vêtements de luxe** (haute couture et mode créative) **explose**, notamment en Asie, avec un rythme annuel de croissance à deux chiffres. Bien que la crise liée à la COVID-19 ait provisoirement interrompu cette croissance, les ventes ont repris dès 2020, notamment en Asie. Dans le reste du monde, avec la reprise progressive du tourisme et la réouverture pérenne des boutiques, une reprise devrait s'amorcer dans le courant de l'année 2021.
- La crise sanitaire du COVID a accéléré la tendance existante de **développement du e-commerce** du secteur du luxe. À titre d'exemple, les ventes en ligne de certains groupes ont augmenté de quasiment 50% au 1^{er} semestre 2020 et de grandes maisons ont lancé leur propre showroom virtuel permettant de passer commande en ligne.
- La branche de la couture a été fortement impactée en 2020 par la crise liée à la COVID-19 : la consommation a fortement diminué du fait de la fermeture des magasins de vêtements lors des confinements et de la diminution des flux de touristes, premiers consommateurs des articles produits par la branche.
- Les entreprises ont néanmoins réussi à limiter les impacts, d'une part grâce au e-commerce et d'autre part grâce à la reprise rapide de la consommation du marché asiatique dès le 2^{ème} trimestre 2020.
- Le chiffre d'affaires du secteur sera en forte contraction sur l'année 2020. Un rebond important est prévu en 2021 par les économistes, mais sans revenir au niveau d'avant crise, qui ne sera probablement atteint qu'en 2023.

Principaux enjeux pour l'emploi et la formation des salariés de la branche



- Jusqu'à présent, l'augmentation de la demande a été absorbée en améliorant la **productivité dans les entreprises**. Si la demande continue de croître ces prochaines années, les besoins de salariés vont également croître et il est possible d'observer une croissance des effectifs de la branche.
- Face à la demande croissante des consommateurs pour les produits de luxe, tous les fabricants (pas uniquement les grandes maisons) ont mis en place **des systèmes de formation en interne**. Ils ont ainsi recruté beaucoup de profils reconvertis (issus d'autres branches, qui n'ont parfois rien à voir). Les profils manuels sont d'abord identifiés grâce à des tests, puis ils sont formés sur une durée de 400h en apprentissage (en partie financée par l'OPCO) sur des lignes de montage dédiées.
- D'autre part, suite à la **modernisation et à la digitalisation** des activités, notamment avec le développement du e-commerce, les salariés devront également être **de plus en plus qualifiés et polyvalents** : créateurs sachant utiliser les nouveaux outils numériques, e-commerce, communication.... Ces évolutions de compétences devront être accompagnées par des plans de formation adaptés.



ANNEXES

GLOSSAIRE

TPE	Les très petites entreprises (ou microentreprises MIC) sont les entreprises occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les microentreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME) - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les TPE désignent en ce sens les entreprises de 1 à 9 salariés.
PME	Les petites et moyennes entreprises (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les PME désignent en ce sens les entreprises de 1 à 249 salariés.
ETI	Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les ETI désignent en ce sens les entreprises de 250 à 4 999 salariés.
GE	Une grande entreprise est une entreprise qui vérifie au moins une des deux conditions suivantes : avoir au moins 5 000 salariés ou avoir plus de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 2 milliards d'euros de total de bilan - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les GE désignent en ce sens les entreprises de plus de 5 000 salariés.
Branche	Abus de langage désignant une branche professionnelle. Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective – Ministère du travail.
Secteur	Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée) - INSEE.
Filière	La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini - INSEE.
IdF	Île-de-France
AURA	Auvergne-Rhône-Alpes
kT	1 000 tonnes
k€	1 000 €
M€	1 000 000 €

LES SOURCES D'INFORMATIONS DES DONNÉES STATISTIQUES



L'INSEE est l'organe de référence en matière de statistiques publiques en France, tous domaines confondus. Il mène en propre un certain nombre d'enquêtes (notamment dans le domaine de l'emploi) et coordonne également les travaux des différents Services statistiques ministériels.



« L'Acoss est la caisse nationale des Urssaf. Elle définit les orientations en matière de recouvrement, de contrôle et de contentieux » sur le périmètre des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales. Elle produit des statistiques sur les embauches, la masse salariale, les effectifs salariés, micro-entrepreneurs et particuliers employeurs.



« La direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques est une direction de l'administration publique centrale française, qui dépend du ministère du Travail. ». Elle produit (sur la base de ses propres enquêtes et de données d'autres organes) des statistiques sur le dialogue social, l'emploi, la formation professionnelle, la santé au travail...



Depuis le 1er avril 2019, l'opérateur de compétences interindustriel, OPCO 2i, rassemble 32 branches professionnelles de l'industrie. Il reprend partiellement ou totalement les champs de compétences des OPCA OPCAIM, OPCA DEFi, OPCA 3+, AGEFOS-PME et OPCALIA . En tant qu'opérateur de compétences, OPCO 2i produit des statistiques sur l'alternance et la formation continue des salariés de ses branches.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



Volet économique

Le volet économique s'intéresse aux indicateurs suivants : nombre d'entreprises et répartition par taille, nombre d'établissements et répartition géographique, chiffre d'affaires.

Entreprises

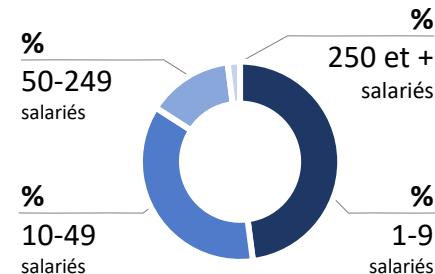
Nombre d'entreprises – REE 2015-18



2015 2016 2017 2018

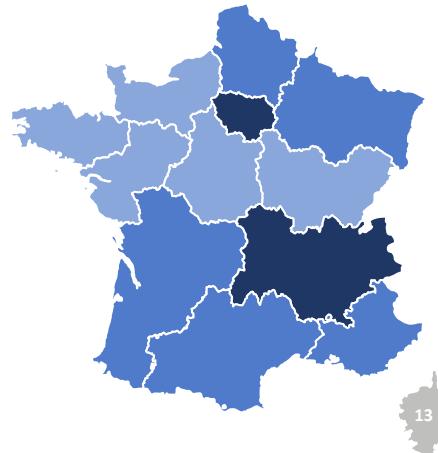
Répartition par taille

Part des entreprises - REE 2018



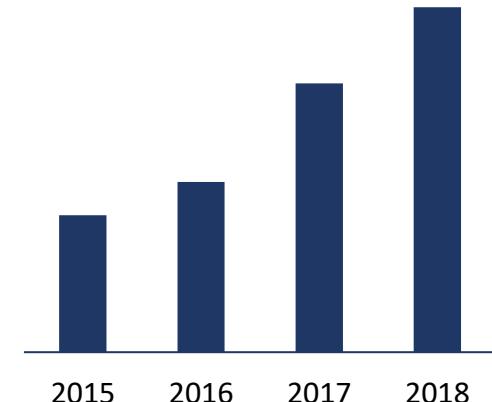
Établissements

Nombre d'établissements - REE 2018



Chiffre d'affaires

CA (Md€) par secteur - Esane



3 sources :

- Le [répertoire des entreprises et des établissements \(REE\)](#) de l'INSEE issu de la base SIRENE. Cette base donne la répartition du nombre d'entreprises et d'établissements par code APE, taille, commune et type pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, le nombre d'entreprises et le nombre d'établissements pour les années 2015, 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et les caractéristiques des établissements et entreprises de la Branche sont reconstruits en multipliant la base REE par la table de passage IDCCxAPE. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données REE 2018.

Exceptions : pour certaines branches, le nombre d'entreprises est calculé en 2020 sur la base [SIRETxIDCC](#) de la DARES (issue de la DSN) qui donne l'IDCC principal par SIRE. Les chiffres de 2015 à 2018 sont ensuite reconstitués à partir des tendances du REE 2016-18 de l'INSEE.

2 sources :

- [L'élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises \(Ésane\)](#) de l'INSEE. Elle donne le CA par code APE pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018. Les secrets statistiques sont comblés par régression linéaire.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#) pour les années 2015, 2016 et 2017.

Méthode de calcul : le CA d'une Branche est reconstruit en multipliant la base Esane par la table de passage IDCCxAPE.

Exceptions : pour certaines branches, le CA calculé de cette manière ne représente pas la réalité d'autres sources sont alors utilisées.

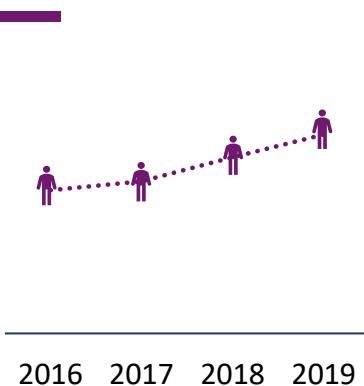
NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Volet emploi

Le volet emploi s'intéresse au nombre de salariés, leur répartition géographique, par taille d'entreprises, par sexe, âge, CSP, contrat et famille de métiers.

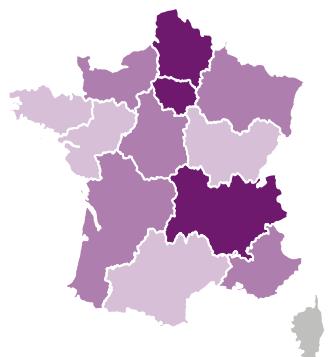
Nombre de salariés

Nb de salariés en milliers - ACOSS



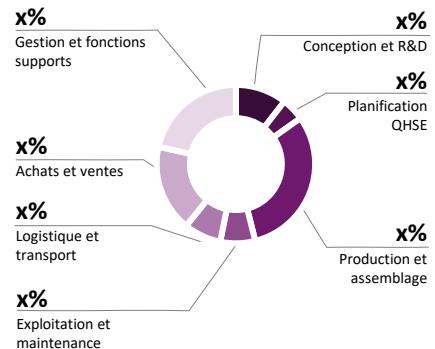
Répartition régionale

Nb de salariés – ACOSS 2019



Par familles de métiers

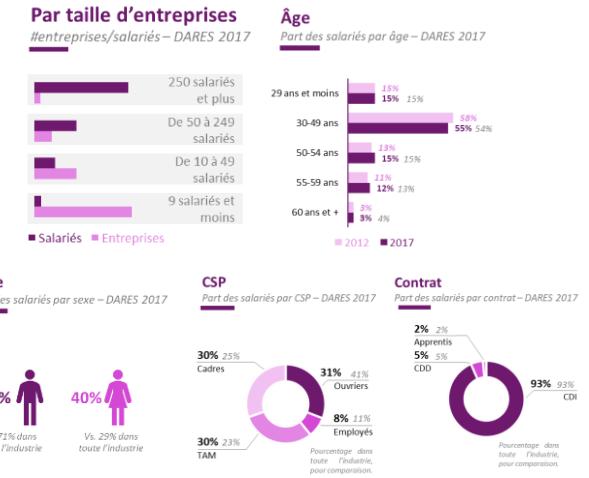
Part des salariés – DADS 2015



3 sources :

- [Les effectifs salariés de l'Acoss](#) qui donne la répartition du nombre de salariés par code APE, et par commune de 2016 à 2019.
 - [La table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
 - [Les portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour toutes les conventions collectives, le nombre de salariés pour les années 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et la répartition géographique des salariés de la Branche sont reconstruits en multipliant la base Acoss par la table de passage DARES/IDCC. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données Acoss 2018 et 2019. Les données sont également mises en cohérence avec la ventilation régionale des salariés de la DADS 2015.



1 source

Les portraits statistiques de branche (PSB) 2017 de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, les portraits sociodémographiques des salariés.

Méthode de calcul : La répartition des salariés pour les différents critères (taille d'entreprises, sexe, âge, CSP, Contrat) est reconstruite à partir des PSB 2017 de la DARES.

Exceptions : Pour les branches pour lesquelles il n'y a pas de portraits statistiques de branche (chaux, ciments, cordonnerie, cuirs et peaux, horlogerie, panneaux de bois), les données viennent de la base de recensement de l'INSEE 2017.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



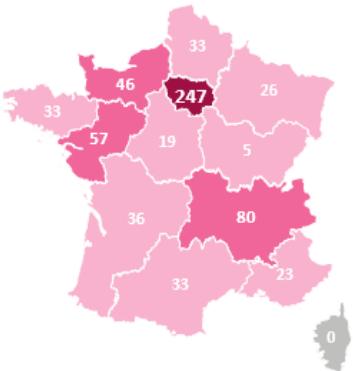
Volet alternance

Le volet alternance s'intéresse aux nombres d'apprentis et de contrats de professionnalisation et à leur répartition par région et par taille d'entreprises.

APPRENTISSAGE

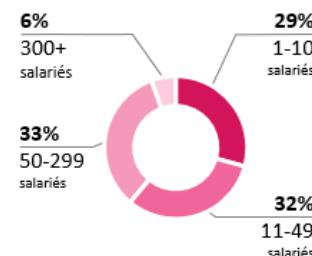
39% en Île-de-France

Nb d'apprentis par région – OPCO 2i



33% dans les 50 à 299 salariés

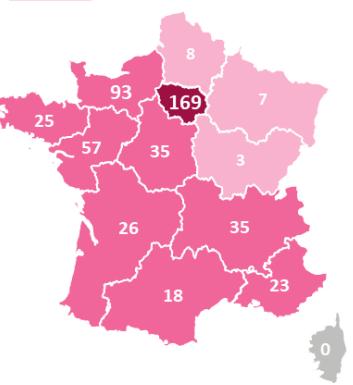
Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i



CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

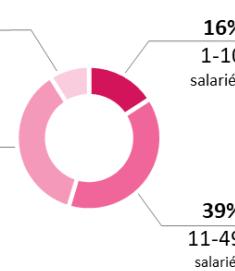
35% en Île-de-France

Nb de contrats pro par région – OPCO 2i



39% dans les 11 à 49 salariés

Contrats pro par taille d'entreprise – OPCO 2i



Les données 2020 des alternants en formation ont été fournies par OPCO 2i à partir de leur base de données :

- Nombre total d'alternants
- Répartition régionale
- Répartition par taille d'entreprises

CODES APE ET TAUX DE COUVERTURE COUTURE PARISIENNE

Part des salariés de la branche dans chacun des codes APE – source DARES 2017

1399Z	Fabrication d autres textiles n.c.a.	5%
1411Z	Fabrication de vêtements en cuir	2%
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus	6%
1419Z	Fabrication d autres vêtements et accessoires	1%
1420Z	Fabrication d articles en fourrure	100%
4642Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d habillement et de chaussures	8%
4778C	Autres commerces de détail spécialisés divers	4%
7410Z	Activités spécialisées de design	8%
7740Z	Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l exception des œuvres soumises à copyright	4%
9529Z	Réparation d autres biens personnels et domestiques	4%

